

L'OFFRE DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

Le Comité Scientifique du Pôle MEDEE propose à ses adhérents 4 types de services : la **labellisation**, le **soutien**, l'**avis argumenté** et la **visée MEDEE**. Pour bénéficier d'un de ces services, votre projet doit s'inscrire dans l'un des **4 axes de recherche** du Comité Scientifique.



LA LABELLISATION

- Ce sont des **projets de Recherche & Développement (R&D)** tels que des thèses, des post-doctorats ou des projets collaboratifs dont le niveau de **TRL évolue entre 0 et 7**.
- Les **partenaires** doivent être clairement identifiés et impliqués.
- Le projet vise d'abord à faire avancer **l'état de l'art scientifique**.
- Le porteur n'a pas nécessairement trouvé le ou les **guichets de co-financement**.

LE SOUTIEN

- Ce sont des **projets collaboratifs d'innovation**, de création de plateforme technologique ou encore de transfert technologique dont le niveau de **TRL évolue entre 8 et 9**.
- Les **partenaires** doivent être clairement identifiés et impliqués.
- Le projet vise d'abord le **développement économique et industriel**.
- Le porteur n'a pas nécessairement trouvé le ou les **guichets de co-financement**.

LA VISÉE MEDEE

La fiche "visée MEDEE" est un **document de communication succinct** qui vise à **informer le Comité Scientifique** de l'existence de votre projet.

Le porteur de projet n'attend dans ce cas pas de retour argumenté du Comité Scientifique sur son projet. Il contribue par ce biais à alimenter la feuille de route régionale du génie électrique.

L'AVIS ARGUMENTÉ

Ce sont des projets régionaux **en cours de montage** pour lesquels l'accompagnement du pôle est requis dans le cadre d'une **recherche de partenaires, de financement, ou autre**.

LES AXES DE RECHERCHE

Votre projet doit s'inscrire dans l'un des 4 axes de recherche du Pôle MEDEE :

Axe 1

Matériaux et composants
du génie électrique

Axe 2

Convertisseurs d'énergie
intelligents

Axe 3

Intégration système, gestion
de l'énergie et stockage

Axe 4 - Axe transversal
Outils et méthodes numériques

POURQUOI FAIRE EXPERTISER VOTRE PROJET ?

UN GAGE D'EXCELLENCE SCIENTIFIQUE

Votre projet est évalué par un comité scientifique de haut niveau regroupant **les expertises industrielles et académiques à la pointe de la technologie** dans la région Hauts-de-France.

UN OUTIL DE PROMOTION

Votre projet est valorisé sous la forme de participations potentielles à des **événements au rayonnement régional, national ou européen**.

Il bénéficie également d'une **communication digitale** (site internet et réseaux sociaux, webinaire, ...).

UNE STRUCTURATION DE LA FILIÈRE

Grâce à la connaissance de vos projets, le Pôle MEDEE actualise sa **vision des compétences et des enjeux de la filière**. Cela permet ainsi au Pôle MEDEE de défendre vos intérêts auprès des institutions et des donneurs d'ordre.

UN ACCÈS AUX FINANCEMENTS

Votre projet bénéficie d'un accès facilité aux **sources de financement régionales**. La labellisation ou le soutien du Comité Scientifique sont reconnus par les agents instructeurs du Conseil Régional notamment. Nous proposons également des colabellisations avec nos partenaires pôles de compétitivité pour faciliter l'accès à certains guichets nationaux.

UNE CONFIDENTIALITÉ GARANTIE

Lors de toutes leurs évaluations, les membres du Comité Scientifique sont soumis au respect d'une **stricte confidentialité et à l'impartialité** de leur évaluation.

VOS CONTACTS



Direction

Anaïs ASSELIN

Directrice

aasselin@pole-medee.com

07 77 79 72 36



Projets Énergie pour l'Afrique

Laura BURGAUD

Chargée de mission

lburgaud@pole-medee.com

06 83 86 06 34

Projets R&D et Innovation

Sébastien DROUART

Responsable de projets

sdrouart@pole-medee.com

06 22 06 06 57



Projets R&D Axe 3

Laëtitia VANDERSWALMEN

Chargée de Projets Innovation

lvanderswalmen@pole-medee.com

06 79 50 98 61

